



# Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

## AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr)

## CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

## FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

## SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

## SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

## SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Cailliet

Tel : 01 48 71 06 74

## SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

## SNGC

(Syndicat National de Gériatrie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

## SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

## SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

## SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

## SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

## SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

## SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

## SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

## Groupe III - Statut des PH - 3eme réunion – 20 Octobre 2003

### 1- Eléments de démographie par Guy Nicolas

Le problème est derrière nous ⇒ on connaît la situation, et il est devant nous ⇒ on va la subir. Il y aura une baisse des effectifs jusqu'en 2025 et une remontée en 2040-2045 même si le Numerus Clausus est à 8000. Raison du faible NC ; il était impossible de former une telle masse d'étudiants (JG????!!!). Il faut préparer le terrain avant d'augmenter brutalement les effectifs. Il faut tenir compte aussi de l'évolution des métiers et des compétences. De plus avec la baisse des effectifs on peut retrouver des possibilités d'équilibrer. La démographie n'est pas homogène ; il faut revoir la répartition à travers le territoire. Les inégalités de répartition vont s'aggraver vers 2010-2015. Les plus gros problèmes se trouvent au niveau des généralistes.

Jean Garric JGa : et pourtant la densité médicale en France est l'une des plus élevée d'Europe. Il faut une meilleure répartition des tâches entre médicaux et para-médicaux. Indication, interprétation, prescription resteront du domaine médical.

Guy Nicolas : Il y a des infirmières, formées par des cardiologues, qui font de remarquables échocardiographies et elles sont une ref. nationale !! autre exemple, les orthoptistes ; on a vu que les RV pouvaient passer de plusieurs mois à quelques jours. Pour les ophtalmo idem ; les DES d'ophtalmo forment à la chirurgie ; le reste est susceptible de glisser vers les para-médicaux. (JG ??)

Danielle Toupillier : DT : Il faudra distinguer les actes faits en propre et les délégations car très rapidement nous déboucherons sur les notions de responsabilité. L'état de la démographie nous oblige à ce débat.

Patrick Pelloux PP Ils manquent les libéraux et les universitaires.

Les hôpitaux doivent rester pluriels. Pas de dérive vers la privatisation. Pas d'hôpital mixte public/privé ; à propos du NC, le dogme qui a sévi pendant des années = Diminution de l'offre pour diminuer la demande, fait désormais preuve de son immense nuisance !! (JG voilà la vraie raison). Le codage : c'est une nouvelle tâche qui sera très lourde à assumer. Il va prendre du temps médical et génèrera des inégalités entre les établissements. Pour les glissements : attention faire du sérieux ; il faut discuter avec les syndicats ; il faut rediscuter les textes et tout écrire. Trouver des valences pour mieux répartir.

### 2- Conseil National de la Fonction Publique Territoriale. Jacques Charlot, Claire Cornet.

C'est un Et. Pub. Nat. de Formation + des dispositifs départementaux de Gestion auquel adhère un collectif de # 60.000 employeurs. Le CNFPT a pour délicate mission de maintenir au milieu de toute cette diversité une



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr)

### CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Cailliet

Tel : 01 48 71 06 74

### SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

### SNCG

(Syndicat National de Gériatologie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

seule fonction publique ; il doit être très proche des décideurs locaux mais avec une gestion nationale. Le CNFPT est un collège de conférences régionales d'origine paritaire ; c'est un système décentralisé pour le politique et unique pour l'administratif. Le Pdt est élu sur une liste par le CA ; il n'y a pas de représentant de l'Etat. Financement national par le 1%, de la masse salariale et redistribution régionale -60% pour la formation pure (pas de frais de déplacements ou autres) et 40% pour la gestion, les concours, les emplois-. Il forme et gère la totalité des agents A et A+ et une partie des B (1.600.000 personnes ; 1.600.000 journées de formation)) ainsi que les fonctionnaires A privés d'emploi (180 personnes). Il comporte 2000 employés mais pas de formateurs ils organisent les concours et produisent 650 sujets/an ; le CNFPT achète les formations mais n'en fait pas lui-même. Son fichier client a 60.000 entrées et son fichier fournisseurs 14.000.

La formation devra se faire dans l'avenir en connaissance parfaite du projet de gestion. Il y a 250 personnes au siège. Le CNFPT a connaissance des emplois vacants ou susceptibles d'être vacants. Il organise toutes les formations obligatoires des Administratifs, Techniciens, Agents municipaux et Pompiers. Les formations imposées figurent sur un catalogue régional et il y a aussi des formations « sur mesure » ces dernières sont en augmentation. Les informations sur les emplois remontent des Centres Départementaux de Gestion qui ont reçu les déclarations de vacance d'emploi. Le CNFPT fait le partage entre les emplois réels et les emplois « figurés » Pour les problèmes de gestion ce sont les employeurs qui votent ? Pour la formation les votes sont paritaires. Le CNFPT donne une cohérence nationale à une fonction publique comportant 60.000 postes d'entrée et 290 métiers différents qui sont adaptés par le CNFPT qui a développé pour cela un outil d'aide sans prescription obligatoire.

Pour les 180 fonctionnaires sans emplois (fermetures de services, détachés en dispo...) (M. Douchain ? Chez nous les 180 = 32), l'âge moyen est de 52 ans, le passage moyen au CNFPT est de 5ans mais il y a une forte dissuasion financière. Ce sont des salariés non recrutés qui ne peuvent être promus. Liens avec les procédures disciplinaires ? Il n'y a aucune confusion avec la procédure de prise en charge ; il y a toujours vérification des intentions des autorités territoriales et une chasse de procédures disciplinaires déguisées. Pour la Médecine du travail chaque employeur choisit ; chaque Centre Départemental de Gestion peut organiser cette prestation. Pour les problèmes disciplinaires et d'insuffisance professionnelle il est préférable de garder le niveau national. Le grand problème du CNFPT c'est la dualité National/Régional, et donc un problème dimensionnel. C'est par la formation que l'on donne une unité à la Fonction Publique Territoriale.



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr)

### CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers  
et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de

Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes

des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillat

Tel : 01 48 71 06 74

### SNCACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens

CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

### SNCG

(Syndicat National de Gériatrie

Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins

Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens

Praticiens Hospitaliers et Praticiens

Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des

Hôpitaux et Etablissements de Soins

Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

### 3- Reprise du débat : Concours. Nominations. Statut. Démographie. Gestion des PH. Recrutements. Pôles d'Activité et Services. Organisation des EPS.

Patrice Blémont Dir. ARH Franche-Comté : Nous, c'est 32000 personnes, nous ne sommes pas sur la même échelle. Notre centralisation revendiquée est très forte mais une gestion centralisée ne traite pas du problème. Il y a besoin d'une décentralisation minimum. L'objectif n'est pas d'affaiblir le rôle des PH ; ils sont la poutre de l'Hôpital Public, c'est un invariant. Mais on peut changer sans affaiblir. Cela passe-t-il par un Centre National de Gestion ? Est-ce pertinent au regard des problèmes à traiter ? Oui ou non gardons-nous le concours ? Si oui ne peut-il suffire pour l'entrée dans la carrière hospitalière ? Ne pourrait-on dans les cas sans difficultés au niveau CA/CME laisser les nominations de PH aux DARH ? Puis les faire confirmer par le Ministre ?

JGa : Nous n'avons pas une connaissance parfaite du tableau des effectifs.

Michel Lagier FO Notre statut national égalitaire est une protection. Une formule décentralisée de la gestion des postes, l'établissement de fiches de postes par les ARH, iraient dans le sens d'une fragilisation. Qu'arriverait-il en cas de restructuration hospitalière ? Nous pourrions introduire de la souplesse par 2 ou 3 recrutements par an. Par rapport au discours Nicolas on veut mettre en place un carcan sur les hôpitaux. Que va devenir le NC avec le vieillissement et la féminisation ? Souplesse oui mais donnons aux hôpitaux les PH dont ils auront besoin.

Nicolas : la démographie est liée à la permanence des soins ; moins de généralistes = plus de patients aux urgences ; il y aura débordement à partir de 2015.

Mme ?CGT : Il faut remonter le NC à 8000 dès maintenant et 9250 le plus vite possible. Et voir les moyens correspondants à mettre en s'occupant aussi des professions para-médicales, Sinon nous irons à la catastrophe.

Eschemann CHG : pour attirer les médecins à l'HP il faudra déléguer des actes et alléger les tâches de gestion.

Gomez CFDT : nous avons l'alternative Centre National de Gestion / Délégation aux ARH.

PP : la permanence des soins concerne l'ensemble des disciplines sur le territoire dans l'inter-régionalité . Il faut développer la télémédecine.

DT synthèse : notre pays a des ressources médicales importantes. Avantage à une réflexion plus globale et plus collective. Relever le NC. On note que les PH ne se sentent pas liés par le relevé de conclusion.

Chassagnol Dir: oui au concours mais postuler là où l'on veut non.

PP ! : relancer le lien U/H en redéfinissant la connexion Enseignement-Métiers.

Bernard Chenevière M3 commente un document sur les structures hospitalières.



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr)

### CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Cailliet

Tel : 01 48 71 06 74

### SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

### SNGC

(Syndicat National de Gériatrie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

Gomez : pourquoi voudra-t-on devenir Chef de Pôle ? Quelles seront leurs responsabilités.

La T2A va avoir un impact fort en particulier sur les SROSS et l'on pourra arriver au développement de boîtes d'Intérim.

Chassagnol : tous les articles ont été supprimés. Il ne reste que le 714 25 2 = Art. Durieux ??

EQ FHF Faut-il garder le Concours? 2 types de concours c'est lourd ! Il faudrait un accès à la LA via la vérification des capacités à exercer à l'hôpital et en équipe. Ne plus passer par la Commission Nationale Statutaire lorsque CME et CA donnent des avis convergents. Cela permettrait une déconcentration sans toucher au Statut National.

JF. Cabon : la loi distingue 2 volets -1- l'Organisation des Soins [ Amendement Liberté. C'est le fait de 2 établissements - 2- la Contractualisation interne [ Centres de Responsabilité (Pôles d'Activité - PA-) avec contrat entre le Directeur et le Chef de Pôle. Sur 120 établissements, 16 ont constitué des CR en 2001 dont 10 avec une véritable délégation de gestion ce qui est différent d'une délégation de signature. D'après les informations disponibles 2 CH ont mis en œuvre l'Amendement Liberté sur une partie des activités. Il n'y a pas eu de marche arrière et un nouveau bilan est en cours.

A voir : la liaison PA et Organisation des Soins - taille critique du PA permettant une véritable déconcentration de gestion - rapports PA/Services afin d'obtenir une chaîne plus logique et plus cohérente liée à une contractualisation interne ; Doit-on aller jusqu'à la délégation de signature ? Non.

DT : laissons les EPS s'organiser. Pas de loi du tout ou rien. Seul le responsable de pôle aura le droit de contractualiser.

JGa : Il faut une reconnaissance indirecte du rôle des Chefs de Service ; attention aux primes.

Pour le chef de pôle il faut compenser son temps médical.

PP : la position présentée par Gérard Larcher dans un récent courrier à Jean-Pierre Raffarin est inadmissible car elle conduit à la précarisation et à l'ultra-libéralisme. La fonction Publique Hospitalière doit être reconnue au plan national : voir l'exemple des Temps Partiels nommés au niveau régional. Oui au Concours avec épreuve vérifiant la connaissance de l'hôpital et du fonctionnement des équipes. La CMH propose la création de Conseils Médicaux de Services comportant tout le personnel médical tous statuts confondus, et à réunion hebdomadaire ou bimensuelle.

Chassagnol Dir : 1/3 de l'hospitalisation en France fonctionne sans nomination des PH par le Ministre !!

Mme Dessailly-Chamson ? Le Service n'a pas la taille pour contractualiser. Le PA oui s'il s'inscrit dans un projet d'établissement ; ses objectifs doivent être présentés aux CME.

Mme Morin SNCH : Il faut se séparer des Services ; ils n'ont rien à voir dans un projet d'établissement. Il faut contractualiser et établir des rapports étroits avec les ARH.



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@satap-hop-paris.fr)

### CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillat

Tel : 01 48 71 06 74

### SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

### SNGC

(Syndicat National de Gériatrie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

Skurnik Conf. Pds CME CHS : le secteur est un pôle d'activité avec une réglementation nationale et non pas relevant des CME. La nomination des chefs de pôle doit être effectuée par le Ministre. L'amendement Liberté n'est pas accepté.

Chassagnol : l'indépendance et la sérénité de l'activité médicale relèvent du Ministre mais le profil du Chef de Pôle doit répondre au projet d'établissement.

Pélochet : Bien faire le partage entre nomination par le ministre et le recrutement à l'hôpital.

Il faut conserver les Services qui sont à taille humaine + un ensemble gestionnaire.

JGa Où est la démocratie à l'intérieur de l'établissement ? Le PH n'a plus rien à dire. Il doit participer Les pôles oui mais cela doit venir du bas !!

Verenne : la délégation de gestion doit être collégiale. Si elle ne l'est pas alors les Pôles redeviennent Services.

Jean-Claude Ducreux FHF : Livre une expérience locale à Roanne. Le CH a été découpé en Collèges. Des Coordonnateurs de Collèges ont été élus par tous PH confondus. Les Coordonnateurs établissent des collaborations avec le Directeur.

PP : par manque de moyens nous irons très vite vers la responsabilité pénale.

Si on instaure la délégation de signature jusqu'où ira-t-elle ?

Je suis contre la prime aux CS., en revanche il faudra reconnaître des valences ;

Pour la démocratie à l'hôpital il ne faut pas séparer médicaux et para-médicaux..

Chassagnol : le tandem Directeur/Pdt de CME est insuffisant à la conduite d'un hôpital moderne. En revanche, comme à Ste Anne, il faudrait expérimenter une triade comportant 5 personnes de la direction, 5 personnes de la CME et 5 personnes du CTE. Ce serait une révolution culturelle.

JG : à partir du socle constitué par l'organisation d'un Concours de Type I sur titres et de Type II sur épreuve pour distinguer ceux qui ont déjà beaucoup travaillé et beaucoup appris à l'Hôpital, des plus jeunes qui veulent accéder plus directement à la fonction de PH, de la nomination de ces derniers par le Ministre ainsi que des chefs de Services, liberté doit être laissée à chaque EPS pour gérer son organisation médicale et assurer la nomination des Chefs de Pôles de façon démocratique.

DT : les ARH pourrait dresser le tableau gestionnaire des emplois et celui de la mutualisation des tâches.

PP : nous savons ce que cela veut dire ; 1 emploi + 1 emploi = 1,5 emploi et la précarité du travail en prime.

DT : synthèse

Les PH sont attachés au CONCOURS ; mais quel concours ? En revoir le contenu ? 2 types de concours ? Concours sur épreuve seule ? Y intégrer la valorisation des acquis.



## Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

### AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes

Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr)

### CMLHUU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers  
et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

### FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de  
Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@pslap-hop-paris.fr)

### SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

### SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

### SNBHP

(Syndicat National des Biologistes  
des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

### SNCACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens  
CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

### SNGC

(Syndicat National de Gériatrie  
Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

### SNMRHP

(Syndicat National des Médecins  
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

### SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens  
Praticiens Hospitaliers et Praticiens  
Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

### SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f.blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f.blanchon@ch-meaux.fr)

### SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

### SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

### SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des  
Hôpitaux et Etablissements de Soins  
Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

### SYNPA

(Syndicat National des Praticiens Attachés)

Présidente : M. Marchand

Tel : 01 40 03 24 71

e-mail : [martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr](mailto:martine.marchand@rdb.ap-hop-paris.fr)

NOMINATIONS par le Ministre.

DELEGATION de signature par l'ARH.

PA oui si. Démocratie renforcée

. Majorité de praticiens

. Taille suffisante

. Désignation au plan local

. Élection du chef de PA

. Voir l'organisation du site JC. Ducreux

. Voir l'expérience de Ste Anne 5+5+5

RECRUTEMENTS : il n'est techniquement pas possible d'en organiser plusieurs par an.

JG Gobert